

REGLES DE BONNE CONDUITE

Toute personne participant à nos entraînements et sorties diverses se doit de respecter ces règles de bonne conduite. Tout adhérent refusant de se plier au présent règlement se verra exclu du club de façon définitive. Seuls sont considérés comme évènement TDA les évènements programmés via le site internet, la page ou le groupe privé Facebook Trail Dog Adventure. Tout évènement programmé par un autre biais ne sera pas considéré comme évènement TDA.

Le club décline toutes responsabilités quant au déroulement des sorties canines. Les participants restent donc **SEULS ET UNIQUES** responsables de leurs actes et de leurs chiens. Si un membre souhaite inviter un ami lors d'une de nos sorties, ce dernier doit s'engager à respecter les présentes règles. Dans le cas contraire, il pourra être exclu de la sortie.

Pour le bon déroulement des activités et le bon fonctionnement du club, les règles suivantes doivent être impérativement respectées par tous les membres. En cas de contestation, le comité directeur sera amené à se réunir afin de régler les litiges.

- ✓ **Les chiennes en chaleur ne sont pas acceptées pendant la durée de la période.**
- ✓ **Les chiens doivent être tenus à bonne distance les uns des autres afin d'éviter les bagarres entre les chiens.**
- ✓ **Les chiens doivent être attachés durant les déplacements en groupe.**
- ✓ **Toute personne voulant mettre un chien en libre doit en avoir la maîtrise totale et le fera le plus loin possible des chiens à l'attache (stake, attelage...).**
- ✓ **Seul le propriétaire du chien en libre sera responsable, si celui-ci cause un dommage corporel, accident ...**
- ✓ **Le respect de la nature et la courtoisie entre adhérents sont de mises.**

Le Président du Trail Dog Adventure